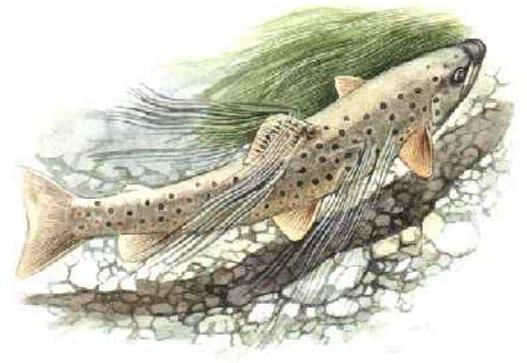


~~~~~  
**Assemblée Générale  
du 6 mars 2010  
à 16 h 00  
Salle des Fêtes de TREVES**



*Procès verbal de réunion*  
~~~~~

Etaient présents :

Monsieur GASQUET Daniel	Président de l'A.A.P.P.M.A de la Dourbie
Monsieur COUDERC Hervé	Vice-président
Monsieur PIALOT Pascal	Trésorier
Monsieur MARTIN Jacques	Secrétaire
Monsieur ARJAILLES Bernard	Membre actif
Monsieur FAURY Jean-Paul	Membre actif
Monsieur FOURNIER Gérard	Membre actif
Monsieur GHIBAUDO Serge	Membre actif
Monsieur VALGALIER Cédric	Membre actif
Monsieur SCIUME Daniel	Président AAPPMA Nant - Saint Jean - Sauclières

Etaient excusés :

Monsieur GRIMAUD Claude	Trésorier Adjoint
Monsieur PAILLET Thierry	Membre actif
Monsieur GRIMAUD Michel	Membre actif

Monsieur le Président ouvre l'assemblée à 16h15 en remerciant les personnes présentes et propose d'aborder l'ordre du jour qui est le suivant :

- *Rapport d'activité 2009*
- *Rapport financier 2009*
- *Présentation du budget 2010 et du programme d'activité 2010*
- *Questions diverses*

* *
*

1 - Rapport d'activité 2009 :

Le présent rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration est présenté à l'Assemblée Générale :

Gestion piscicole

1 - Alevinage

En 2009, il a été mis en place 200 boîtes Vibert dans différents petits ruisseaux situés en dehors du cœur du Parc National des Cévennes. Il convient de noter que cette technique de repeuplement perdure depuis des années sans que l'on dispose de bilan précis sur son intérêt mais également sur son impact sur les populations de truites locales.

Pour 2010, le Conseil d'Administration a tout de même décidé de poursuivre dans cette voie ; la mise en place d'œufs de truites permettant à minima de satisfaire un certain nombre de pêcheurs, favorables à un retour des alevinages de nos rivières.

Le conseil d'administration a également demandé un appui technique plus important de la part de la Fédération de pêche du Gard avec des suivis, des bilans, des réflexions sur le long terme ainsi qu'une réactualisation du document de gestion piscicole, le PDPG, aujourd'hui plus d'actualité avec les réalités de terrain et les nouvelles contraintes réglementaires (notamment au niveau du Parc National des Cévennes où l'alevinage est maintenant proscrit).

Le but de cette demande auprès de la Fédération de pêche du Gard est d'apporter des réponses concrètes aux pêcheurs sur le sens de notre gestion piscicole.

2 - Réserves

Comme décidé par le Conseil d'Administration, trois nouvelles réserves et un parcours « No-kill » ont été instaurés pour 2009 :

- mise en réserve temporaire du ruisseau de Malbosc (commune de Saint Sauveur Camprieu) des sources à la confluence avec le Trévezel,

- mise en réserve fédérale : sur le Crouzoulous, 150 m en amont du pont de la RD 151A jusqu'à 200m en aval du pont (confluence avec le ruisseau de Cassanas),

- mise en réserve du ruisseau de Cassanas dans son intégralité (600m),

- création d'un parcours « Sans Tuer » ou « No-kill » sur le Trévezel du lieudit « Randavel » (limite amont) jusqu'au pont de Comeiras (limite aval). Ce parcours No-kill donne entière satisfaction. Il devrait, à partir de 2010, faire l'objet d'un suivi particulier avec notamment la mise en place de pêches annuelles de contrôle. A noter que l'association Gobage.com nous a versé une subvention de 300 € pour la création de ce parcours No-kill.

3 - Pêches électriques

Les pêches électriques de contrôle ou de suivi prévues notamment sur le Crouzoulous et le ruisseau de Lafont n'ont pas pu être réalisées en 2009 par la Fédération de pêche.

Le Conseil d'Administration a également demandé à la Fédération de pêche pour 2010 l'élaboration d'un planning de ces pêches de suivi et le respect de ce planning.

Travaux en rivière

Les travaux menés par les agents de rivières de la Communauté de Communes de l'Aigoual vont se poursuivre en 2010. L'AAPPMA suit la programmation de ces travaux et participe au choix des secteurs traités en fonction des objectifs à atteindre.

Le Conseil d'Administration a décidé de mener en 2010 une réflexion sur la continuité biologique et notamment le franchissement de certains ouvrages qui semblent problématiques pour la remontée des poissons vers les zones de frai (passages busés sur les ruisseaux de Duzas et de Cassanas, ...). Un programme de travaux sera élaboré et transmis à la Communauté de Communes de l'Aigoual pour une réalisation par les agents de rivière.

Communication

Les quatre panneaux d'information mis en place sur des départs de parcours de pêche donnent aujourd'hui entière satisfaction. Le site Internet est lui aussi opérationnel depuis début 2007 et a été consulté par plus de 12 000 personnes en 3 ans. Ces deux modes de communication permettent à la fois de promouvoir notre association mais apportent également de précieuses informations aux pêcheurs et les incitent à pratiquer une pêche plus respectueuse des poissons et du milieu aquatique.

Comme décidé en 2009, un panneau supplémentaire va être installé au départ du No-kill sur le Trévezel afin d'informer les pêcheurs sur la teneur du parcours et sa réglementation spécifique.

Participation au Fest'Aigoual

Durant 2 jours, l'AAPPMA a tenu un stand lors du Fest'Aigoual en collaboration avec la Fédération de pêche du Gard. Cela a été l'occasion de communiquer et de sensibiliser sur la pêche et le respect du milieu aquatique.

Pêches de sauvegarde trévezel

Comme chaque année, des pêches de sauvegarde ont pu être réalisées sur le Trévezel en période d'étiage sévère, ce qui a permis de sauver un nombre important de truites qui ont été remis plus haut dans le cours d'eau.

Pêche de suivi annuelle sur la Dourbie (ONEMA) en amont des Laupies

Une pêche électrique de suivi a été réalisée comme chaque année sur la Dourbie en amont des Laupies. On observe une légère progression de la population de truites.

Suivi température

Un thermographe a été installé en 2009 sur la Dourbie au niveau de la passerelle de Dourbies et les premiers résultats, quelque peu surprenants, permettent de tirer des enseignements intéressants quant à l'effet du climat sur notre rivière et les populations de truites.

Pontons Handi pêche

Les 2 pontons handipêche ont été installés sur le lac de Camprieu. Une inauguration devrait avoir lieu au printemps, une fois les travaux d'accessibilité réalisés par la municipalité de Camprieu.

Rencontre avec le Parc National des Cévennes

Suite à la demande effectuée auprès du PNC de cession des baux de pêche, le Président et le Trésorier de l'AAPPMA ont rencontré deux responsables du PNC dans le courant du mois de juillet. Cela a été l'occasion de communiquer sur notre politique et d'instaurer un dialogue de confiance qui devrait à l'avenir assurer une certaine légitimité des actions de l'AAPPMA au sein du Parc National des Cévennes.

Le présent rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée Générale.

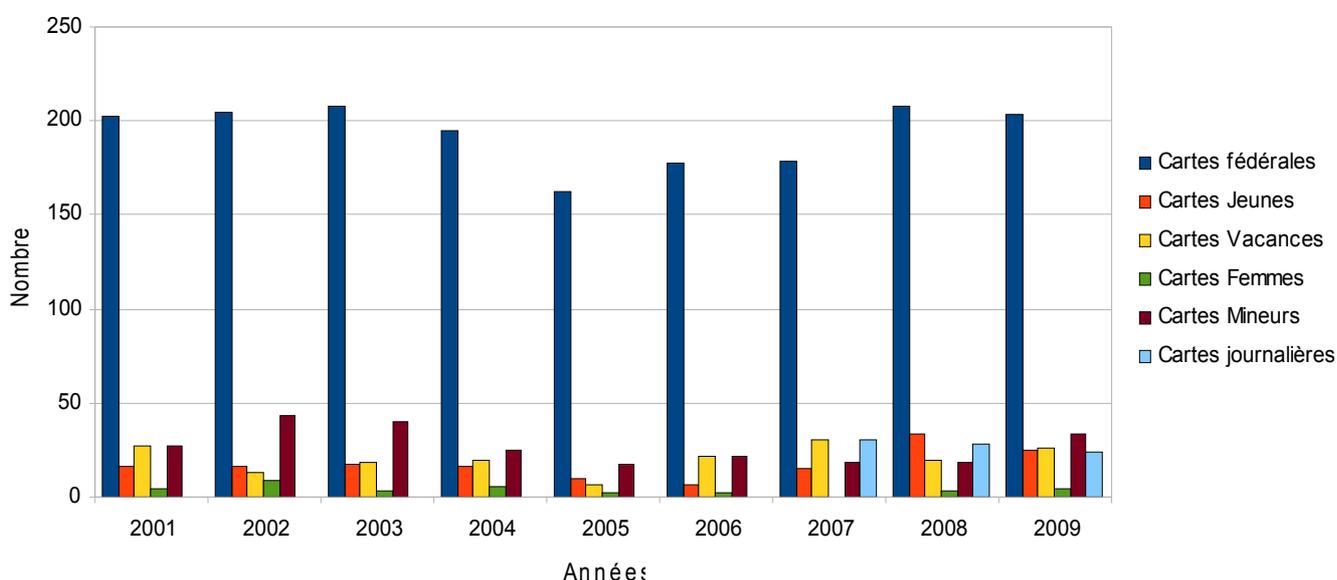
2 -Rapport financier 2009

Le rapport financier de l'année 2009 est présenté à l'Assemblée Générale. Celui-ci est satisfaisant avec un résultat de clôture excédentaire.

Concernant les dépenses, il n'y a pas eu de gros projets réalisés en 2009. L'AAPPMA a participé à la formation des deux gardes particuliers et au niveau des charges courantes de fonctionnement, on peut noter l'acquisition d'un écran pour le vidéoprojecteur.

Le nombre de cartes fédérales vendues en 2009 est de 203, soit en léger recul par rapport à 2008 (-2,4%) mais le nombre total de cartes vendues est lui en augmentation de 1,60% (316 cartes vendues en 2009 contre 311 en 2008).

Suivi des ventes de cartes



Le rapport financier joint en annexe du présent compte rendu est approuvé par l'Assemblée Générale.

3 - Présentation du budget 2010 et du programme d'activité 2010 :

Budget 2010

Le budget 2010 validé par le Conseil d'Administration est présenté aux membres de l'assemblée générale. Outre les dépenses courantes engagées annuellement, il est proposé :

- d'acheter un panneau d'information qui devrait être mis en place au pont de Comeiras afin d'informer les pêcheurs sur le règlement du parcours No-kill,
- d'acquérir un thermographe supplémentaire qui pourra être mis en place sur l'amont de la Dourbie et dont les données seront complémentaires à celles recueillies au niveau de la passerelle de Dourbies,
- de participer financièrement aux travaux d'aménagement de passages busés si ceux-ci peuvent être menés en 2010 par la Communauté de Communes de l'Aigoual,
- de participer financièrement aux frais de garderie.

Programme d'activité 2010

Les opérations suivantes ont été validées par le Conseil d'Administration :

1 - travaux d'entretien de cours d'eau : suivi des travaux programmés en 2010 par la Communauté de Communes de l'Aigoual.

2 - travaux d'aménagement de cours d'eau : réalisation d'un projet d'aménagement de passages busés afin d'assurer la continuité écologique. Concertation avec la Communauté de Communes de l'Aigoual pour la réalisation de ces petits aménagements de cours d'eau.

3 - garderie : mise en place de façon effective en 2010. Les deux gardes assermentés de l'AAPPMA ont suivi plusieurs journées de formation auprès de la Fédération de pêche du Gard et sont maintenant opérationnels. Leur vêtue est arrivée et les frais d'intervention seront pris en charge par l'AAPPMA comme décidé lors de l'élaboration du budget.

A noter que la Fédération de pêche transfère sa compétence en matière de garderie aux AAPPMA avec comme moyen financier une subvention annuelle pour chacun des gardes . Il a donc été demandé à ce que la Fédération augmente sa subvention en rapport avec notre budget garderie.

4 - Réserves :

Quelques modifications seront apportées en 2010 :

- suppression de la réserve située sur Bonheur en aval du barrage EDF,
- réduction de la réserve située sur la Dourbie en amont du pont des Vacquiers, des sources au pont double.

Des réflexions seront également menées sur le devenir des réserves AAPPMA en place et la création d'un deuxième parcours No-kill sur la Dourbie.

Questions diverses :

Point de vente :

L'Office de Tourisme « Mont Aigoual - Causses - Cévennes », située au col de la Serreyrède, à la maison de l'Aigoual, devient en 2010 dépositaire des permis de pêche de l'AAPPMA.

Vente des cartes femme :

Pour des questions pratiques, les cartes femmes seront désormais disponibles seulement à l'Office de Tourisme et chez Daniel Gasquet, Président de l'AAPPMA.

Renouvellement des baux de pêche :

Le recensement de l'ensemble des parcelles riveraines a été finalisé en 2008. On peut noter que 1700 parcelles ont été répertoriées pour un linéaire de cours d'eau de 130 km. Des demandes de renouvellement de baux de pêche ont été menées en 2009 et on estime aujourd'hui le taux de renouvellement à 38%. Avec le PNC, ce taux pourrait grimper à 44%.

Daniel GASQUET, Président de l'AAPPMA, remercie les membres présents et lève la séance à 18h00. Un pot de l'amitié est offert à l'ensemble des membres présents.

* * *

*